



Renseignement sur divorce franco malgache

Par **josephine**, le **12/02/2010** à **09:18**

Bonjour,
je suis une femme malgache et je me suis mariée il y a 1 an à Madagascar avec un français. 6 mois après notre mariage, il a voulu que j vienne vivre en France avec lui. Ayant obtenu un visa j'y suis donc allé mais la vie ici avec lui n'est pas celle que j'attendais et il s'est avéré être très différent dans son comportement que ce qu'il était à Madagascar. Je n'ai pas de travail, pas d'ami, aucun revenu et je ne suis pas heureuse dans mon couple. Je voudrais divorser et obtenir des aides pour pouvoir retourner dans mon pays. Est ce possible et comment doit je m'y prendre? Pouvez vous m'aidez et me renseigner dans les démarches à suivre. Merci à vous.

Par **Queenlatifah**, le **25/02/2010** à **14:12**

Bonjour Josephine,

Est-ce qu'il te bat? ou te maltraite(psychologiquement), si c'est le cas, tu appelles le 39.19.

Dans tous les cas tu pourras contacter ces associations(elles pourront surement te donner des conseils) :CIDFF; CIMADE.Tu regardes sur internet, tu y trouveras des numeros de telephone et adresses.

Est-ce que tu pouras me donner ton mail, pour qu'on puisse rester en contact; si tu le veux bien.

Mahereza ky a!

Par **esperah**, le **13/12/2011 à 09:32**

bonjour

je suis malgache, je me suis mariée avec un créole depuis 3 ans, je n'ai pas encore la nationalité ni la carte de 10 ans. nous venous d'avoir un enfant, mais franchement la vie en couple c'est vraiment insupportable, psychologiquement d'abord et maintenant il tente de frapper... alors je penser quitter mai je veux savoir mon drooit, le droit de mon enfant, si je peux retourner dans mon pays d'origine ou pas...et toutes les conséquences, je n'ai pas d'amis, pas de famille, pas de travaille, ni de revenu...je vous remercie de m'eclaircir les idées, et de m'aider si vous pouvez.

Par **Rasily**, le **27/03/2012 à 02:48**

Il faut que tu portes plainte pour les violences psychologiques qu'il t'avait fait subir. C'est punit par la loi. Tu cherches un temoignage de voisinage par écrit ou une connaissance qu'il te crie souvent, qu'il te harcèle et tu dois voir un psychiatre pour prouver que tu es détruite psychologiquement. Tout ça, tu vas mettre dans ta plainte. Je suis malgache, je connais ce comportement d'un mari violent vazaha ou malgache. Ne te laisses pas te détruire, fais ce que je te dis. Dès qu'il te frappe, appelle la police(les flics) pourqu'elle intervienne chez toi au moment de la violence physique et tu portes plainte sans hésitation, pas besoin de témoignage, les flics sont tes témoignages, on est en France. N'oublie pas que beaucoup des femmes victimes de violence conjugale sont devenues handicapées ou décédées. Donne-moi ton adresse e-mail pouqu'on puisse rester en contact, bon courage an!

Par **newman**, le **09/05/2012 à 16:21**

salopries....mesnsonges et calomnies

Par **antonioparis12**, le **11/11/2012 à 11:37**

bonjour,

Je viens de Majunga. mon histoire est assez compliqué.

je suis marié avec une française depuis Avril 2008. j'arrive en france Aout 2008. un mois après (sept 2008) j'ai commencer à travailler déjà.

On a un enfant.

Elle a un très bon travail, donc elle touche largement plus que moi. je suis au chômage depuis 1 mois maintenant, après un contrat de 3ans et demi.

J'ai eu ma carte de 10ans en décembre 2011.

On a eu une grosse dispute y'a moins de 6 mois, suite à laquelle; ils sont venu me menacer de me tuer (elle avec ses frères) et derrière, je suis parti voir la police pour faire une main courante.

Je sais aussi que je suis clean: je ne l'ai jamais frappé ou quoi que ce soit. (quand je suis à bout: je gueule dès fois comme tout le monde, mais je suis une personne très pacifique).

ça se passe très très mal entre nous en ce moment, et je veux divorcer, car j'en peu plus.

Sachant que sa famille a toujours été contre notre union, car ils ont eu un gros problème auparavant avec un de ses frères qui a épouser une fille de la République Dominicaine (Punta cana),,, et grosse embrouille dès que le papier de la nana a été régulariser (mais ils ont pas eu d'enfant).

Cela dit, si ça tourne mal entre nous aujourd'hui, ces gens là vont utiliser le grand moyen pour me détruire (ça j'en suis sûre à 100 pour 100)

Donc mes questions:

- Est ce qu'elle aura une chance de m'interdire de voir ou d'avoir contact avec mon enfant?
- Est ce qu'on va me retirer ma carte de 10ans?
- Que doit je faire?

Aidez moi SVP... Je suis dans l'impasse total,, et je ne supporte plus cette situation... J'ai envie de passer à autre chose, mais surtout pouvoir voir de mon enfant.

Par **esperah2**, le **20/01/2014** à **20:09**

bonjour à tous et bonjour Razily, je voudrais avoir une info pour pouvoir entamer une procédure de divorce en tant que femme étrangère et avec un enfant, marié avec un réunionnais..je ne sais plus quoi faire.. merci bcp à tous ceux qui peuvent m'aider.

Par **ukrain**, le **14/08/2017** à **00:57**

vraiment que de l'arnaque du mariage gris en puissance et les méchants toujours les vazahs franchement quelle honte

Par **ukrain**, le **14/08/2017** à **01:00**

franchement le système Français devrait etre changé car les abus sont vraiment flagrant et toujours les memes qui sont les méchants moi je dirai plutôt les victimes d'arnaque qui devrait etre condamné fermement et etre expulser à grand coup de pieds dans le cul dans leurs pays respectifs

vos réponses aux questions posées sont très utiles car elles renseignent parfaitement ceux qui ont posé les questions !

Par **Pierre Capel**, le **23/05/2018 à 12:44**

Bonjour

Je suis français et ma femme malgache

Nous sommes en France depuis plus de 6 mois et c'est une catastrophe, elle ne fait rien de la journée, elle dort et regarde la télé, elle a pris 10 kilos..... c'est un véritable boulet

Heureusement nous avons pas d'enfant car je fais très attention à cela

Je voudrais divorcer et qu'elle retourne à Madagascar

Mais je sais qu'elle ne voudra pas

Je ne veux pas faire la guerre avec elle

Un ami me conseille de retourner à Madagascar avec elle de faire semblant de partir avec des amis pour un tour en bateau dans les îles et de partir en France seul avec tous les papiers, passeports livret de famille, son passeport malgache aussi comme cela elle sera bloquée dans son pays sans pouvoir m'embêter

Qu'en pensez vous ?

Pouvez-vous me conseiller ?

Merci

Par **nihilscio**, le **23/05/2018 à 14:55**

Bonjour,

Je pense que si votre femme a l'idée d'aller raconter au consulat de France ce qui lui sera arrivé, vous ne tarderez pas de devoir vous expliquer devant un officier de police judiciaire.

Par **Pierre Capel**, le **23/05/2018 à 15:00**

Et si je prenais la voiture et que je roulais à 110 en visant un gros platane du côté avant droit de la voiture, en effet ma femme ne met jamais la ceinture de sécurité car à Madagascar il n'y en a pas dans les taxi poubelles, elle aurait plus mal aux dents et ne pourrait pas aller voir un officier de police judiciaire

Qu'en pensez vous ?

Par **nihilscio**, le **23/05/2018 à 15:42**

Je pense que vous êtes un troll.

Par **Pierre Capel**, le **23/05/2018 à 17:03**

Troll....ou borzany ?

Par **Pierre Capel**, le **23/05/2018 à 17:07**

Esseyez de ne pas systématiquement enfoncer le vazaha..... n'oubliez pas que Madagascar vit exclusivement de l'aide internationale et que les malgaches seraient tous très contents de venir vivre en France
D'ailleurs il n'y a que les petites catins à vazahas qui se plaignent

Par **DIEUDO**, le **23/08/2018 à 16:39**

Au début tout est bon vous demande ceci ou cela vous faite un enfant et la-vous croyez avoir tout le droit, harcèlement moral, incitations à la violence, incitation au divorce
Vous vous plaigne a qui veut entendre pleure devant l'assistance social.
Mon mari me bat il m'aime pas me trompe !!.....

Par **DIEUDO**, le **23/08/2018 à 16:44**

A la réunion il y a des milliers d'homme abuse par eux je ne le croyais pas mais quand sa vous avr.
..... a les entendre pleure jais m'aime plus de pitié ni de la compassion s ai toujours la même histoire ""heureux celui qui a réussi sa vie avec une malgache""

Par **minou8cv**, le **22/04/2019 à 08:28**

Bonjour

j'ai vécu a Madagascar pendant 3 ans j ai rencontrais ma compagne que est devenu mon épouse en novembre 2017 ,je rentrer en FRANCE pour travailler afin d'avoir revenu confortable ,tout je lui ai envoyer environ 1000 euro e western union ,je suis rentrer a MADAGASCAR en décembre 2018 pour 3 mois et je me suis aperçu que il y avait des tonnes de mensonges tout cela pour me soutirer un maximum d'argent madame vivait royalement ,donc sur coup de colère je suis rentrer en FRANCE pour reprendre mon travail un mois avant la date prévu de mon retour

Madame obtenu un visa pour 1 an est arriver en France mes en CORSE auprès de sa sœur elle liquider quelle bien matériel et a l intention de travail en France je me suis aperçu que mon mariage était prés destiné pour venir FRANCE
je voudrais demander le divorce pouvez me donnez la marche a suivent